

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 30 mars 2023

Date de l'affichage de la convocation : 30 mars 2023

En exercice : 14

Présent(s) : 10

Absent(s) : 4

Pouvoir(s) : 3

Le six avril deux mil vingt-trois à dix-huit heures quarante-cinq, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis en la salle Olivier DASSAULT, sous la présidence de Régis VANDEWALLE, Maire.

Présents : PETIT Emeline, CHANTRELLE Fabienne, LEPILLET Sonia, DORTU Nadine, SCHNEIDER Christian, REZONJA Philippe, JOSSELIN Valéry, BREGEARD Michel, RICHARD Thierry,

Absents excusés : CANO Clélia, MATHYS Mickaël, WINDERICKX Jean-Luc

Absents : FLAMAND Isabelle

Secrétaire de séance : PETIT Emeline

Pouvoirs : MATHYS Mickaël donne pouvoir à VANDEWALLE Régis

CANO Clélia donne pouvoir à REZONJA Philippe

WINDERICKX Jean-Luc donne pouvoir à SCHNEIDER Christian

Date de publication en ligne :

➤ **OBJET : Compte de gestion et compte administratif 2022 de la commune**

Le Conseil Municipal examine le compte de gestion de l'exercice 2022, présenté par Madame LIEURE Annie, receveur municipal du Service de Gestion Comptable de St-Just en Chaussée, et déclare qu'il n'appelle ni observations, ni réserves de sa part.

Monsieur Michel BREGEARD, doyen d'âge de l'assemblée, présente le compte administratif de l'exercice 2022 qui se présente comme suit :

Section de Fonctionnement :

Dépenses 328 957.72 €

Recettes 379 748.05 €

Excédent de l'exercice 2022 50 790.33 €

Résultat de l'exercice 2022 :

1 276.37 €

Section d'Investissement :

Dépenses 83 274.73 €

Recettes 33 760.77 €

Déficit de l'exercice 2022 - 49 513.96 €

Le compte administratif 2022 est approuvé sans Monsieur le Maire qui n'a pas pris part au vote, ni sa procuration.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Le Maire,
Régis VANDEWALLE

